Page d'information n°4

Période : 1 juin – 20 août 2026

MAIRIE DE GRANDRUPT

Chères habitantes, chers habitants,

Les dernières informations concernant la vie communale

Conseil municipal du 20/08/2026

1 *ADOPTION à l'unanimité* du **procès-verbal** du 28/05/2026 et du 05/05/26

2 Délibération sur la volonté de la commune d'acheter l'ensemble immobilier sis 2 Chemin de l'Epine à la valeur d'un euro symbolique.

-**Le délabrement du bâtiment** au 2 chemin de l'épine, « La Féculerie », pose un problème de sécurité, celui-ci jouxtant le chemin communal de l'Épine. Dès juillet 2025, des riverains avaient signalé la présence de débris de tuiles sur la voie, mais aucune démarche n'avait alors été engagée.

Sur les conseils de la Préfecture, Mme le Maire a déposé une requête auprès du tribunal administratif de Nancy début juillet. Un expert a aussitôt été missionné. Après s'être rendu sur place, cet expert a préconisé la mise en place sans délai d'un périmètre de sécurité ainsi que le bâchage du bâtiment avant le 15 septembre.

De nombreux échanges ont alors eu lieu avec le propriétaire. Il a finalement été convenu, pour éviter les frais de bâchage, de procéder rapidement à une acquisition du bâtiment par la commune, suivie de sa démolition, qui apparaît comme la seule issue envisageable.

3 Décision Modificative pour une ouverture de crédit pour les frais de démolition du bâtiment sis 2 Chemin de l'Epine.

4 Délibération sur la création de places de stationnement matérialisées sur la zone de loisirs.

5 Décision Modificative pour une ouverture de crédit pour la création de cette zone de parking.

6 Délibération sur l'institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH). Code Général des Impôts, article 1406 bis devant être instaurée en 2027
Délibération devant être prise avant le 30 septembre sinon la Communauté d'agglo institue cette taxe, fixe le taux à 25 % de la valeur locative et s'approprie les rentrées financières.

7 Délibération sur la fixation du taux de la taxe. (Taux retenu 1 %)

8 Délibération sur la fixation du montant du loyer du logement communal sis 6 rue de la Mairie.

9 Délibération sur le remboursement par la commune de la participation familiale pour la carte de transport scolaire.

10 Délibération sur l'avis sur la demande d'adhésion au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale pour 7 communes.

11 Délibération afin que les parcelles communales A.588 et A.589 entrent dans le périmètre de l'AFP.

12 Délibération sur la Facturation dématérialisée pour les ventes de bois issus des forêts publiques relevant du régime forestier, demandé par l'ONF.

Délibérations et décisions modificatives votées à l'unanimité

Divers :

-Des essais de voiture : étaient prévus le 25 août sur la route départementale, à la sortie de Grandrupt en direction des Châcheux, par une équipe privée. La circulation devait être interrompue par intermittence, avec interdiction d'en informer les habitants et les autres usagers de la RD 45.
Nous avons refusé de donner notre accord, tout comme la commune du Vermont. **Ces essais n'auront donc pas lieu à cette date.**

-SIVS des Hauts de Salm, où en est-on ? Les communes sont actuellement en discussion concernant la vente du bâtiment de l'école de Quieux. La commune du Saulcy souhaite l'acquérir et le rénover. Dès maintenant, elle prend en charge l'ensemble des frais inhérents au bâtiment.

-Eau potable 2026 : une facturation est envoyée fin août- début septembre pour un abonnement du premier semestre et une consommation estimée de 50 % de l'année calculée sur la moyenne des années précédentes. Nous avons demandé que cette facturation soit reportée en octobre puisque nous venons seulement de régler fin 2024 et 2025, nous avons eu un refus de la CA d'envisager un report.

-Rénovation de l'éclairage public : Les démarches avec le SDEV sont engagées pour la rénovation de notre éclairage public, avec notamment le remplacement des luminaires au sodium par des luminaires LED. La durée envisagée est de six à sept mois pour les études, puis la réalisation des travaux. Il faudra donc encore faire preuve d'un peu de patience. La révision des horaires d'éclairage sera effectuée en même temps.

-Ordures ménagères : Une nouvelle borne aérienne pour ordures ménagères est en place à l'arrière de la nouvelle benne à verre sur le point de collecte en bas de GRANDRUPT. Elle est destinée aux résidences secondaires du village et principales du bas de Grandrupt éloignées du parcours de ramassage. Les modalités d'utilisation leur ont été transmises individuellement, les résidents doivent restituer leur clé ou poubelle en mairie en échange d'une carte d'accès. Une même borne a été proposée à la commune de Saint-Stail pour son point de regroupement, le dossier doit être amorcé. Les habitants de la route de Belfays doivent patienter.

Attention ! Le nouveau calendrier de collecte des sacs jaunes et des ordures ménagères entre en vigueur à partir du **7 septembre**. Les collectes auront lieu le jeudi : **toutes les semaines pour les sacs jaunes et tous les quinze jours pour les ordures ménagères.**

-Enquête de la Communauté d'agglomération : à l'occasion de ses 10 ans, la Communauté d'agglomération souhaite mieux comprendre la perception qu'ont les habitants de l'agglomération de ses services et de son rôle. Vous trouverez dans la revue *AGGLO le MAG*, reçue dans votre boîte aux lettres, une enquête à ce sujet. Votre avis est important : n'hésitez pas à y participer !
Si vous rencontrez des difficultés pour répondre en ligne, vous pouvez déposer une version papier à la mairie.



- Diplôme scolaire : L'équipe municipale a félicité Ethan pour sa réussite au BEPC avec mention bien, et lui a remis un bon d'achat en librairie.

- Chiens en divagation : on trouve encore assez souvent des chiens laissés en liberté dans le village, ce qui nous a valu un article dans *Vosges Matin* dont nous nous serions bien passés.
Pour la sérénité des habitants comme des touristes, **merci de veiller à ce que vos animaux de compagnie ne divaguent pas dans le village.**

-CSGBI commission syndicale de gestion des biens indivis :
Travaux réalisés :

- Mise en place par Odile Extincteur d'un système de sécurité incendie (SSI) de type 4 dans l'église afin de répondre à la réglementation incendie dans les établissements recevant du public (ERP de type V).
- Contrôle des extincteurs.
- Nettoyage du cimetière et des parcelles adjacentes par HARMEL Marc et MASSON Philippe (mutualisation actée entre les 2 communes), entretien qui sera réalisé 2à 3 fois par an selon la pousse de la végétation.

Travaux qui seront réalisés avant la fin d'année :

- Réfection toiture de l'église (validé par l'équipe précédente) fin septembre début octobre par l'entreprise DE MATTEI .
- Remise en peinture des portes de l'église en régie (en attente devis peinture).
- Contrôle du paratonnerre.
- Contrôle du défibrillateur (courant octobre).

Travaux à prévoir ou en cours d'étude :

- Contrôle des installations électriques de l'église.
- Mise en place de blocs de secours (BAES) à l'église (obligation réglementaire).
- Gestion de l'écoulement des eaux de pluie qui se déversent depuis le parking du cimetière.
- Création sur la plateforme communale de GRANDRUPT d'une zone de stockage du matériel de déneigement intercommunal.
- Lever les observations concernant des anomalies relevées lors du contrôle des cloches.
- Remise en peinture de la porte et des volets du local de distillation (après vérification, celui-ci est gérée par le CSGBI).

Association de Pêche de Grandrupt - St-Stail organise le **samedi 10 octobre** un nettoyage des berges de notre ruisseau **à partir de 8 h**. Tout volontaire sera le bienvenu, équipé de bottes et d'outils. Un repas à midi sera proposé aux bénévoles par l'association.

Abri bus : réfection terminée pour la rentrée scolaire, nous remercions les entreprises Bagard Création Bois et Sierra Couvertures.

Objet trouvé : un vélo abandonné chemin de La Févée est déposé en mairie où il peut être récupéré.

Rappel : Cette lettre d'info peut aussi vous parvenir par mail, pour cela envoyer un message à cette adresse communedegrandrupt@orange.fr

L'Equipe municipale qui reste à votre écoute

Inscrivez cette date dans vos agendas, soyons nombreux à participer

LA VIE EN VOSGES
le Département

Le **Conseil départemental des Vosges** vous propose

Visite guidée

GRANDRUPT ET SAINT-STAIL AU 18e SIÈCLE, OÙ PEUT-ON ENCORE VOIR LA PRINCIPAUTÉ DE SALM ?

Samedi 19 sept 2026

17h30

carrefour Route de Senones / Chemin des Houes, Grandrupt





À travers une promenade entre Grandrupt et Saint-Stail, recherchons ensemble des traces laissées par les habitants du 18e siècle. Ces vestiges marquent le paysage et témoignent des modes de vie dans la vallée. Cette visite guidée met en lumière l'inventaire du patrimoine en cours, pour prendre le temps de voir autrement les objets et constructions, modestes ou remarquables, comme l'église Saint-Étienne.

Visite gratuite suivi d'un échange convivial
Sans réservation | Durée : 1h-1h30

06 76 82 94 11 vanvarvenne@gmail.com

La Région Grand Est

L'INVENTAIRE

Action financée conjointement par le Conseil départemental des Vosges et l'Inventaire général du patrimoine culturel Région Grand Est

Conception CD88/ACT - Ne pas jeter sur la voie publique.

SECTEUR PAYS DES ABBAYES

CALENDRIER DE COLLECTE

2ème SEMESTRE 2026

LE PUID • LE VERMONT • SAINT-STAIL • GRANDRUPT

COLLECTE DU TRI SÉLECTIF

Tous les jeudis.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le jeudi en semaine paire.

SEPTEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5	6
37	7	8	9	10	11	12	13
38	14	15	16	17	18	19	20
39	21	22	23	24	25	26	27
40	28	29	30				

OCTOBRE

	L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3	4
41	5	6	7	8	9	10	11
42	12	13	14	15	16	17	18
43	19	20	21	22	23	24	25
44	26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
							1
45	2	3	4	5	6	7	8
46	9	10	11	12	13	14	15
47	16	17	18	19	20	21	22
48	23	24	25	26	27	28	29
49	30						

DÉCEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5	6
50	7	8	9	10	11	12	13
51	14	15	16	17	18	19	20
52	21	22	23	24	25	26	27
53	28	29	30	31	1	2	3

Service Déchets - Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges
03 29 52 65 59 - dechets@ca-saintdie.fr - agglo.saint-die-des-vosges.fr

déchets